

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 22 avril 2013, à 19:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance d'ajournement du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

66-2013

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

67-2013

**ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2012 -
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR**

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le rapport financier de l'année 2012, de la Municipalité de Saint-Victor, représentant des recettes de 3 764 177 \$, des dépenses de 3 750 899 \$ et un excédent des recettes sur les dépenses de 13 278 \$ soit adopté.

ADOPTÉ

68-2013

**NOMINATION DU VÉRIFICATEUR DES LIVRES DE
L'ANNÉE 2013 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-
VICTOR**

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, de nommer la firme de
comptables Blanchette Vachon et Ass., 11
1165 2^e Avenue à Saint-Georges, comme
vérificateur des livres de la Municipalité
de Saint-Victor pour l'année 2013.

ADOPTÉ

69-2013

**AUTORISATION POUR SIGNATURE - CONTRAT
C.R.S.B.P.**

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, d'autoriser le Maire,
Monsieur Roland Giguère, et le Directeur
Général, Monsieur Marc Bélanger, à signer le
contrat pour les bibliothèques affiliées au
Centre régional de Services aux
Bibliothèques publiques de la Capital
Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.

ADOPTÉ

70-2013

DEMANDE CPTAQ - SONIA CLICHE ET GINO LESSARD

ATTENDU la demande de Madame Sonia Cliche et
Monsieur Gino Lessard pour avoir une
autorisation pour un projet d'expansion.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont
pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU le présent projet est conforme en
tous points avec les règlements de la
Municipalité.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor n'a aucun terrain disponible pour ce genre de projet.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande dans le dossier de Madame Sonia Cliche et Monsieur Gino Lessard et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

ADOPTÉ

71-2013

DÉPANNEUR DOYON

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Maire, Monsieur Roland Giguère, et le Directeur Général, Monsieur Marc Bélanger, à signer tous les documents nécessaires pour faire l'acquisition du Dépanneur Doyon donc le propriétaire était Monsieur Robert Lagueux.

De plus, Madame Micheline Fecteau, Notaire, est autorisé à faire tous les papiers nécessaires pour ce dit contrat.

ADOPTÉ

72-2013

MANDAT À ECCETERRA - ARPENTEURS GÉOMÈTRES

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Ecceterra arpenteurs géomètres, représenté par Madame Nadia Parent, pour faire la levée de terrain et des fossés, calculs, mise en plan, détermination de l'emprise et des élargissements à régulariser et cela à partir de la Route 108 sur une distance d'environ 2 kilomètres.

ADOPTÉ

73-2013

CREUSAGE CHEZ STEPHANE SAVARD - RUE COMMERCIALE

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Monsieur Denis Rodrigue, inspecteur municipal, pour creuser dans la servitude à côté de Monsieur Savard, rue commerciale, pour changer un bout de tuyau d'eau, sur une longueur d'environ 100 pieds, qui appartient à la Municipalité.

ADOPTÉ

74-2013

RÉPARATIONS DU CAMION À VIDANGE ET CAMION NUMÉRO 10

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de faire peindre la benne du camion à vidange et pour le camion numéro 10 souder le frame et peindre la benne du camion chez Adrien Roy et Fille.

ADOPTÉ

75-2013

LES CONSTRUCTIONS PAUL-EUGÈNE TURCOTTE ET FILS - DEMANDE DE POMPIERS ET AUTORISATION POUR FAIRE UN DERBY DE DÉMOLITION

ATTENDU la demande des Constructions Paul-Eugène Turcotte et Fils, représentée par son Président Monsieur Marquis Turcotte, pour avoir les Pompiers et pour l'autorisation de fermeture de chemin, entre Messieurs Roby Labbé et Patrick Roy, du 18 juillet 2013 au 22 juillet 2013 pour un derby de démolition qui aura lieu au 231 rue Principale à Saint-Victor, le 21 juillet 2013.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal autorise les Pompiers de Saint-

Victor à assurer le bon fonctionnement durant la journée du 21 juillet 2013, lors du derby de démolition et la fermeture du chemin entre Messieurs Roby Labbé et Patrick Roy du 18 juillet 2013 au 22 juillet 2013. Tous les frais encourus devront être payés par les Constructions Paul-Eugène Turcotte et Fils, représentée par Monsieur Marquis Turcotte. Le nettoyage devra être fait dans les 24 heures après le derby de démolition, soit tout ce qui a rapport à cette course. De plus, Monsieur Marquis Turcotte devra s'entendre avec les résidents de la Rue Bertrand pour la circulation.

Un dépôt de 500,00 \$ devra être fait avant l'évènement.

Cette résolution sera transmise à la Sûreté du Québec.

Monsieur Marquis Turcotte doit fournir un document signé de tous les résidents de la Rue Bertrand pour la fermeture de la rue, du 18 juillet 2013 au 22 juillet 2013.

ADOPTÉ

76-2013

LEVÉE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la séance
d'ajournement soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER